AGILE.CH

Gazette

Edition 7
Printemps 2018

Manifestation « L'égalité pour les personnes handicapées, c'est maintenant ! 20 ans d'attente, ça suffit ! »

En point de mire

Nous exigeons l'égalité, maintenant !

En Suisse, le même droit s'applique à tous. Mais dans la réalité, ce n'est pas (encore) vrai ! Environ 1,8 million de personnes en situation de handicap doivent toujours se battre pour leur droit à l'égalité.

Imaginez : vous, votre voisine, votre voisin, qui habitez dans ce pays. Vous jouissez des mêmes droits. « Evidemment ! », pensez-vous. « C'est ainsi que cela doit être ! » Oui, c'est juste : toutes les personnes en Suisse sont égales et jouissent des mêmes droits. Mais ce n'est pas le cas. Pas pour les personnes en situation de handicap.

20 ans d'attente, ça suffit !

Il y a 20 ans, en mars 1998, 8000 personnes sont descendues dans la rue pour exiger l'égalité des personnes en situation de handicap. En 2004, cette égalité a fait l'objet d'une loi et sa mise en œuvre a été réalisée à différents niveaux. En 2014, la Suisse a ratifié la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées. Elle s'est ainsi engagée à lever les obstacles que rencontrent les personnes handicapées et à promouvoir leur inclusion et leur égalité dans la société. Sur le papier, nous avons donc obtenu des résultats. Mais qu'en est-il de la mise en œuvre ? Quelle est l'égalité dont bénéficient aujourd'hui les personnes en situation de handicap en Suisse ? Qu'en est-il dans votre commune ?

▶ Suite à la page 2

En point de mire

Nous exigeons l'égalité, maintenant !

Comprendre et vouloir l'égalité

Point de vue interne

Francesco L. Bertoli

Rétrospective / Perspectives

Photos du rassemblement du 17 mars 2018

Editorial

Le droit à l'égalité

Chères donatrices, chers donateurs,

Les personnes en situation de handicap sont des citoyennes et citoyens égaux en droit. « Cela va de soi ! », vous dites-vous peut-être. Mais en réalité, la Suisse est encore loin de l'égalité des personnes avec handicap. Les carences sont toujours très nombreuses. En voici quelques exemples parmi d'autres : les acteurs politiques et l'administration sont mal informés sur cette thématique ; en Suisse, il n'y a ni concept de mise en œuvre de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées, ni politique nationale du handicap ; et la protection juridique contre la discrimination présente des lacunes.

AGILE.CH a organisé un rassemblement le 17 mars 2018. Nous vous invitons à lire le dernier numéro de notre revue pour en savoir plus.

Nous, personnes en situation de handicap, nous sommes fixé un objectif ambitieux : nous ne voulons plus que la société nous perçoive à travers nos handicaps mais qu'elle considère notre individualité et nos aptitudes.

Nous serions très heureux que vous nous aidiez à atteindre cet objectif en nous soutenant par un don. Nous vous remercions chaleureusement de votre contribution. ◀

Stephan Hüsler
Président

Suzanne Auer
Secrétaire générale

▶ Suite de la page 1

AGILE.CH et ses organisations membres et partenaires attendaient des réponses à ces questions. C'est pourquoi nous avons à nouveau organisé un rassemblement national le 17 mars sur la place Fédérale à Berne. Plusieurs centaines de personnes ont répondu à notre appel pour proclamer « L'égalité pour les personnes handicapées : c'est maintenant ! 20 ans d'attente, ça suffit ! ».

En amont, AGILE.CH avait écrit aux 2254 communes que compte la Suisse pour leur demander d'envoyer des documents présentant la mise en œuvre de l'égalité des personnes en situation de handicap sur leur territoire. Les communes devaient envoyer les documents dans des cartons ou les apporter à Berne le jour du rassemblement. Les cartons ont été empilés autour d'une structure en bois de 5 mètres de haut. La structure en bois symbolisait la hauteur qu'aurait dû atteindre la tour si toutes les communes s'étaient investies ou avaient remis une boîte.

Seulement 6 % des communes ont participé et nous ont remis ces informations. Les exemples particulièrement positifs de plusieurs communes – Berne, St-Gall, Bülach, Ittigen (BE), Kriens, Avenches, Château-d'Œx, Siviriez, Belmont-sur-Lausanne et Lausanne – ont été mentionnés dans les discours du conseiller national Christian Lohr, du vice-président d'AGILE.CH Robert Joosten et de Dragana Veljković. Les autres, précisément 94 % des communes, soit l'immense majorité, n'ont absolument pas réagi ou n'ont fourni qu'un retour très superficiel et guère probant. Il nous reste encore beaucoup à faire pour que l'égalité des personnes en situation de handicap devienne une évidence. Un grand merci à celles et ceux qui nous soutiennent dans notre action. ◀

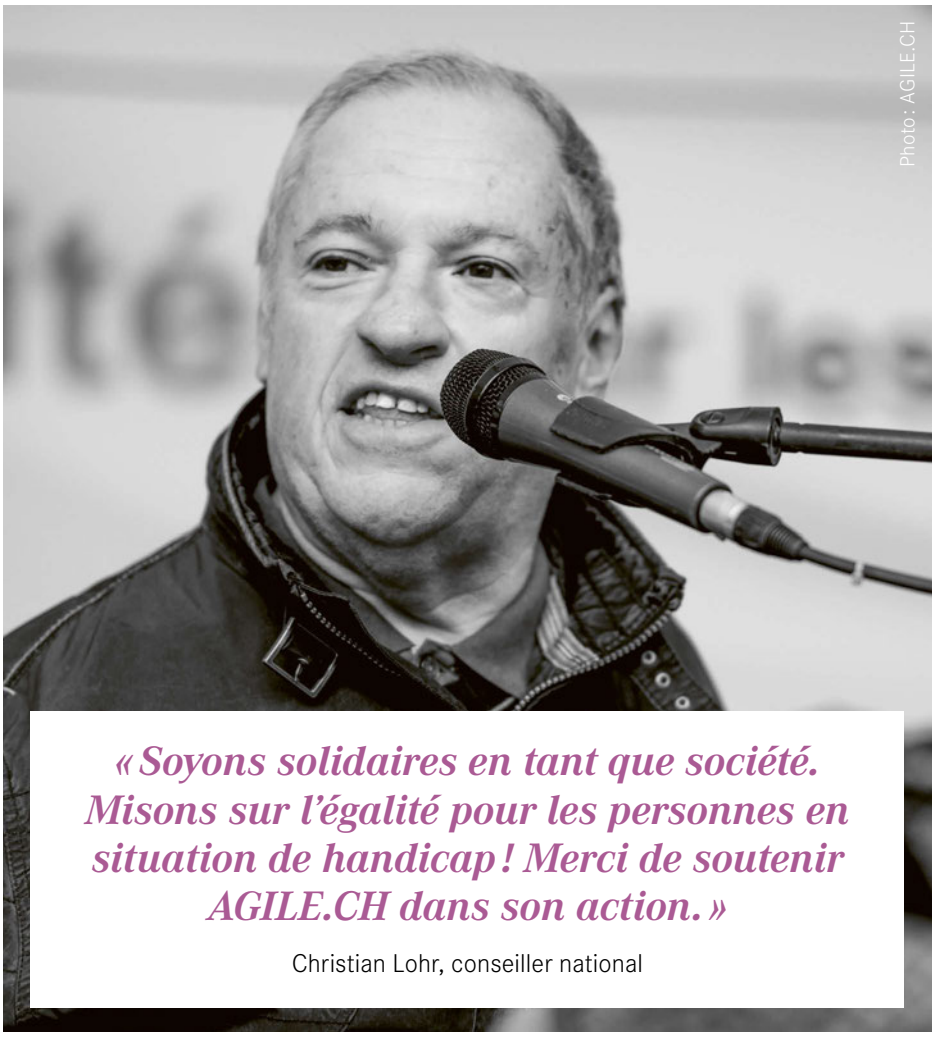

Photo : AGILE.CH

« Soyons solidaires en tant que société. Misons sur l'égalité pour les personnes en situation de handicap ! Merci de soutenir AGILE.CH dans son action. »

Christian Lohr, conseiller national

En point de mire

Comprendre et vouloir l'égalité

Que signifie pour vous « l'égalité des personnes en situation de handicap » ? L'égalité est-elle un simple engagement formel, sous-entendu : « C'est déjà bien si les personnes avec handicap peuvent participer à la vie sociale ? » Ou est-ce davantage ?

« La tour de l'égalité ». La structure en bois symbolise la hauteur qu'aurait dû atteindre la tour si toutes les communes s'étaient investies ou avaient remis une boîte.

Comprendre l'égalité

Naturellement, l'égalité n'est pas qu'un simple engagement. Pour que les personnes handicapées puissent participer à la vie sociale, il faut des conditions appropriées sur le terrain. Pour travailler, il faut des emplois. Pour suivre une formation, il faut des offres de formation sans obstacles. Et pour pouvoir faire valoir l'ensemble de leurs droits et devoirs politiques, il faut des prestations sans obstacles de la part des pouvoirs publics. L'égalité implique une mise en œuvre sur le terrain !

L'égalité : question de volonté politique

Les quelque 122 retours des communes contactées ont permis d'identifier des activités en faveur de l'égalité. L'éventail est large entre les communes ayant établi des directives d'égalité claires pour l'ensemble de l'administration et celles ayant décrit des activités ponctuelles. Mais comment faut-il interpréter le silence des autres communes ? Ne jugent-elles pas l'égalité comme étant essentielle ?

L'égalité comme champ de travail d'AGILE.CH

Communes, cantons et secteur privé doivent être incités de manière concrète à mettre réellement en œuvre l'égalité ; il convient de leur rappeler leurs obligations légales. En tant que faîtière des organisations d'entraide, nous disposons des compétences requises à cette fin. Afin de pouvoir rallier les communes et les cantons à la cause de l'égalité des personnes en situation de handicap, nous avons besoin de votre soutien – votre don représente une aide très concrète.◂

Point de vue interne

Francesco L. Bertoli

Depuis plus de 45 ans, Francesco L. Bertoli s'investit en faveur des personnes handicapées. Président de Behindertenforum Basel, il fait également partie du comité d'Impulse Basel, du jury du Basler Sozialpreis für die Wirtschaft et du comité d'AGILE.CH. Graphiste de profession, il travaille à la Stiftung Mosaik à Pratteln, notamment comme coach sur la contribution d'assistance.

Francesco L. Bertoli.

« Je vis avec mon handicap depuis ma naissance, j'ai appris à faire avec. Mon autonomie a toujours été capitale pour moi. J'ai suivi l'école régulière, le gymnase, l'école de commerce, ainsi que l'école d'arts appliqués, et j'ai obtenu mon diplôme. Je ne me laisse pas handicaper par la société, au contraire : je prends plaisir à mener une vie sociale active, je suis souvent de sortie avec mon fauteuil électrique et j'habite seul dans mon logement, avec une assistance. Jusqu'en 2016, mon engagement en faveur des personnes handicapées était régional. Pour mieux comprendre les tenants et les aboutissants nationaux, j'ai rejoint le comité d'AGILE.CH.

‹ On ne décide pas pour moi sans moi ! › Ma devise personnelle m'accompagne au quotidien, elle me donne la force et l'énergie de ne jamais renoncer. Il est injuste que les économies se fassent toujours sur le dos des faibles ! Je me bats pour préserver nos acquis. Il reste encore beaucoup à faire. Relevons le défi ! »◂

Rétrospective / Perspectives

Photos du rassemblement du 17 mars 2018

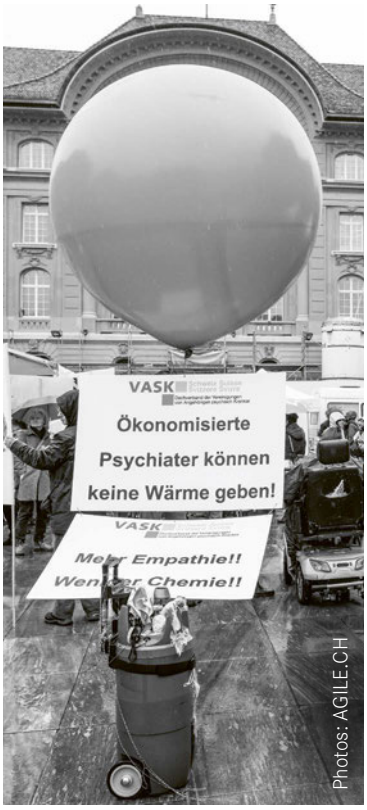

Photos: AGILE.CH

AGILE.CH

Die Organisationen von Menschen mit Behinderungen
Les organisations de personnes avec handicap
Le organizzazioni di persone con andicap

- Secrétariat général
- Effingerstrasse 55
- 3008 Berne

- Téléphone 031 390 39 39
- Fax 031 390 39 35

- info@agile.ch
- www.agile.ch

- PC 30-16945-0

AGILE.CH Les organisations de personnes avec handicap s'engagent depuis 1951 pour promouvoir l'égalité, l'inclusion et la garantie du minimum vital des personnes en situation de handicap. La faîtière défend les intérêts de ses 39 organisations membres de manière à favoriser une politique nationale du handicap. Ces organisations membres, dirigées par des individus concernés, représentent des personnes de tous les groupes de handicap et leurs proches.

Impressum

Editeur
AGILE.CH Les organisations de personnes avec handicap

Rédaction
Suzanne Auer, secrétaire générale, et Silvia Raemy, cheffe du département Communication

Relecture
Suzanne Auer (DE et IT),
Catherine Rouvenaz (FR)